DLP 27-6-78015762

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

Nouveaux numéros de téléphone : 09.06.43 et 09.27.46

BULLETIN N° 134 - 22 juin 1978 — Abonnement annuel : 60 F

VIGNE

Mildiou : L'instabilité des conditions météorologiques ainsi que la croissance rapide de la vigne nous amènent à recommander un nouveau traitement. Signalons par ailleurs que la chute d'orages locaux, avec ou sans grêle, qui peuvent nous échapper, justifie toujours un renouvellement de la protection sans même attendre un avis de notre part.

Oïdium : Rester vigilant à l'égard de ce cryptogame et ajouter un soufre mouillable aux bouillies antimildiou.

Vers de la grappe : Les éclosions sont pratiquement terminées. Un traitement curatif peut encore être appliqué.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelures du pommier et du poirier : Après la période pluvieuse des 16-17-18 juin, il était important d'assurer à nouveau la protection des arbres. Celle-ci doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois. Dans les vergers où la tavelure est inexistante, il sera alors possible d'espacer les traitement après le 10 juillet. Dans les plantations contaminées, nous recommandons la plus grande vigilance et le recours à des fongicides systémiques.

Carpocapse des pommes et des poires : Bien que nous n'ayons pas encore décelé les premières pénétrations du carpocapse, celles-ci sont à craindre dans la dernière semaine du mois et début juillet. Un premier traitement est donc à effectuer sur tous les arbres. Se reporter à notre liste du 19 mai, bulletin n° 128 quant aux choix des insecticides à utiliser.

Psylles du poirier : Les générations se succèdent : prière de nous signaler les attaques éventuelles graves de ce ravageur.

Anthracnose du cerisier : Rappel du bulletin n° 133. Cette maladie peut se montrer virulente en année humide.

Hyponomeute du pommier : Très graves dégâts localisés régionalement, sur arbres de plein vent.

Capua ou Tordeuse de la pelure : Les captures de papillons ont débuté le 9 juin, elles se poursuivent.

Araignées rouges : A surveiller.

P. 1234

G R A N D E   C U L T U R E

Mildiou de la pomme de terre : Il importe de maintenir actuellement une excellente protection des cultures de variétés sensibles. Il est rappelé que 20 mm de pluie amènent un lessivage nécessitant une nouvelle intervention.

Doryphore de la pomme de terre : Eventuellement ajouter à la bouillie anti-mildiou un insecticide destiné à détruire les larves, devant atteindre dans leur majorité la taille d'un grain de blé.

Tordeuse du pois : L'activité de l'insecte est jusqu'à présent faible et les toutes premières pénétrations viennent d'être observées. Il est conseillé d'effectuer une première protection avant le 28 juin.

Sur les cultures de pois présentant des fleurs, il ne doit être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

ETAT SANITAIRE DES CEREALES

Ainsi que nous l'avions laissé prévoir la rouille jaune du blé n'a pas pris de développement inquiètant.

Par contre, la rouille brune du blé dont nous avions signalé le risque prend localement (particulièrement en sols de limon) une extension importante sur Lutin et Talent.

L'oïdium est parfois actif sur feuilles supérieures et s'installe sur épis.

Des attaques de septoriose se remarquent depuis quelques jours sur glumes.

Populations de pucerons stables ou même en régression.

En fonction de ces éléments :

- sur variétés hâtives (blés ayant passé fleur depuis une dizaine de jours) une intervention contre la rouille brune n'est plus à envisager. Par contre une protection est souhaitable pour les blés plus tardifs et qui présentent des pustules fréquentes sur leurs feuilles.
- sur blés dont les feuilles supérieures et les épis sont envahis récemment par l'oïdium un traitement est encore valable : utiliser de préférence un produit de contact.
- un traitement pour la protection contre les autres maladies de l'épi(fusariose-septoriose) ne peut être intéressant que pour des blés tardifs ayant fini de fleurir depuis peu.
- aucun traitement ne doit être effectué sur pucerons.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE